



Hérémence : une assemblée primaire... extraordinaire

L'assemblée primaire extraordinaire convoquée par l'UDC au sujet de la requête citoyenne sur l'augmentation de l'aide à l'électricité restera dans les annales de la commune. En effet, 278 citoyens se sont déplacés pour débattre de la thématique de l'électricité. Il s'agit ni plus ni moins du record de participation de la commune lors d'une assemblée primaire. L'UDC Hérémence se réjouit d'avoir été le détonateur de ce sursaut démocratique.

Pour rappel, l'UDC Hérémence déposait près de 250 signatures en mai dernier pour demander la convocation d'une assemblée primaire afin d'exiger une augmentation de l'aide à l'électricité de 200.- à 600.- par ménage.

Lors du lancement de cette initiative, il y a près de 2 ans, l'objectif de cette démarche était de lancer un vaste débat sur la thématique de l'énergie. Ce but a été clairement atteint.

En effet, l'UDC Hérémence a été le déclencheur du nouveau règlement communal sur l'aide aux familles en matière d'énergie consommée et aux mesures d'encouragement rationnelle, ainsi que la promotion des énergies renouvelables (accepté à l'unanimité de l'assemblée).

Quant à notre requête pour l'aide à l'électricité, l'UDC Hérémence est extrêmement satisfaite d'avoir pu provoquer un vote à bulletin secret. Ce fait historique démontre une fois de plus, que l'UDC est une force de proposition avec laquelle il faut compter à Hérémence.

Pour terminer, l'UDC remercie tous les citoyens et citoyennes qui se sont déplacés pour traiter de cet objet important.

L'UDC Hérémence
Ludovic Richiedei, **Président**